

26 avril 1963 - 2019

Commémoration de la Fondation Devoir de mémoire

Conférence de Geneviève Michel, avocate

Mesdames et Messieurs, Bonjour !

Tout d'abord permettez-moi de remercier la Fondation Devoir de Mémoire d'avoir pensé à moi pour faire partie de ce panel intervenant en commémoration de ce fatidique 26 avril 1963, jour noir de notre Histoire.

Avant de commencer, je tiens à souligner d'emblée que je ne suis pas historienne et que je ne détiens aucune compétence ou expertise particulières pour analyser et opiner sur l'ère duvaliériste. Je suis née en janvier 1988, bien après tout cela, et ai grandi dans une époque, ô combien différente, malgré ce que certains veulent nous faire croire et avaler aujourd'hui. Et c'est justement cette tendance, tellement forte et présente dans notre société, qui m'a poussée et, continue de me pousser à élever la voix contre ceux qui veulent réhabiliter « *l'in-réhabilitable* ».

C'est pour cela que j'ai tout de suite accepté l'invitation de Madame Salès à participer à cette Conférence autour du thème « les crimes du passé, et méfaits de l'impunité sur la société haïtienne », sachant que cela me donnait l'opportunité de m'adresser aux jeunes de ma génération qui pourraient se laisser entraîner par ce mouvement et pourraient croire que vivre sous le règne des Duvalier, père ou fils, serait plus doux que leur quotidien.

Où avons-nous pêché pour qu'aujourd'hui au 21^{ème} siècle, siècle des libertés individuelles et de défense des Droits de l'Homme, des individus, jeunes femmes et hommes, soient convaincus que leur vie aurait été, plus simple, plus agréable, s'ils vivaient sous une dictature ? Cette question me taraude et ne cesse de me révolter ! Je perds le compte de ces fois, où en pleine conversation mondaine, je me retrouve, souvent contre mon gré, à faire des leçons d'histoire et à essayer de démontrer à ceux de ma génération que ce qu'ils croient être des temps paisibles étaient en fait la Terreur ! Vous seriez étonnés de voir combien de jeunes nés après 86, pensent qu'une dictature est la réponse aux maux que connaît notre pays aujourd'hui !

Comment est-ce possible ? D'où vient une telle différence de pensée ?

La réponse est simple pourtant, j'ai eu de la chance ! Oui, je le place sur le compte de la chance, car j'ai eu de la chance d'être élevée dans une famille où l'histoire avec un grand H était toujours présente au cœur même de tous les échanges, grande et petite histoire de chez nous ! La chance d'apprendre dès le berceau, que ma voix, ma liberté d'expression et d'opinion étaient le plus beau des cadeaux et mes biens les plus précieux. Des deux côtés, le nom de Duvalier renvoyait à la même chose pour nous : terreur, mort, disparition, crimes, vol, oppression, et bien sûr le fameux « *Chut, les murs ont des oreilles !!* ».

Pour moi, cela commence avec la Ruelle Duncombe, comme nous l'appelons encore entre nous, l'écrin de mon enfance. Pour ceux qui ne la connaissent pas, vous la retrouverez quelques rues plus haut de là où nous nous trouvons aujourd'hui, en remontant le Bois-Verna, à la deuxième lumière après celle du Carrefour Tifour, sur la droite. Cette Rue Duncombe, où se trouvait autrefois notre maison de famille côté paternel, a été le témoin, elle et ses riverains, d'un chapitre de la sanglante journée du 26 avril 1963. Paulette, ma grand-mère, ne ratait pas une occasion, surtout lorsque nous passions devant le terrain vague où se trouvait jadis la maison des Benoît juste en face, au coin de la 1^{ère} Ruelle Jérémie, de me parler de ce jour où du haut de son balcon de la Rue Duncombe, elle a vu au loin les flammes détruire cette maison, et de ce sentiment d'impuissance mêlée de culpabilité qui ne l'a envahie pour ne plus jamais la quitter. Mais que pouvait-elle faire d'autre que rester spectatrice de cette tragédie ? Comme tant d'autres, par instinct de survie, elle est restée figée et a continué à regarder le feu consumer la vie de ses voisins et amis.

Enfant, un tel récit vous marque, comme d'ailleurs de voir la photo de votre père couché sur un lit d'hôpital avec la tête bandée, faisant la une du Petit Samedi Soir, victime d'une bastonnade et ayant frôlé la fracture crânienne, pour avoir osé participer à une conférence sur les Droits de l'Homme en 1979. Ce, sans compter et sans omettre tous les autres récits, toutes les autres photos, ...

Combien de familles peuvent en témoigner autant sinon plus ? Pas un Haïtien vivant à cette époque, quel qu'il soit, n'a été affecté d'une manière ou d'une autre, par la répression duvaliériste. La différence aujourd'hui, est que fidèles à ce proverbe de chez nous « *Bay kou bliye Pote mak sonje* », nous, nous souvenons. Pourtant cela n'empêche pas qu'aujourd'hui je me retrouve membre d'une génération nostalgique d'un temps qu'elle est loin d'avoir connu, et qui porte en elle le fardeau de la mémoire muselée ou simplement sélective de celle qui la précède.

Que nous soyons à ce point dans le déni me sidère. Mais ai-je vraiment raison d'être aussi surprise ? Les mêmes causes ne produisent-elles pas les mêmes effets ? En effet, même par réflexe, dans toutes les sociétés où règne l'impunité, les bourreaux et coupables cherchent par tous les moyens à provoquer et maintenir l'amnésie collective. Comme le disait le philosophe Alain, dans l'un de ses *Propos* intitulé « *Le Règne des Sots* » : « *Les faiseurs d'ombre et d'opinions fausses sont les plus redoutables* ». Nos faiseurs d'ombre aujourd'hui veulent nous faire croire, forts de l'échec de l'après Duvalier, que les horreurs et crimes qui ont été perpétrés n'étaient pas si graves que ça, et veulent surtout nous faire oublier, car oublier est bien plus facile que de demander pardon et donner réparation !

Cela en dit beaucoup sur le type de société que nous avons choisi de devenir et de construire, car que ce soient les gouvernements qui se sont succédé après Duvalier, la communauté internationale, et voire même certaines victimes, tous ont renoncé à affronter leurs démons et la vérité, et à faire face à leurs responsabilités respectives ; alors qu'ils savent tous qu'une société qui se dit démocratique ne saurait abdiquer face à l'impunité sous peine de léguer à ses citoyens un avenir de corruption et de profonde immoralité. Et puis, voici que certains s'étonnent de ce qu'est la société haïtienne aujourd'hui, de la disparition des prétendues valeurs d'autrefois ... Le présent nous force à couper et à nous demander : Si nous en sommes arrivés là, avaient-elles vraiment existé ? Y avons-nous jamais profondément cru ?

Pouvons-nous vraiment être surpris, je vous le demande, alors que nous savons parfaitement qu'impunité et censure de la mémoire sont indissociables ? Alors que ce travail de réhabilitation de notre mémoire collective est d'autant plus important puisqu'au-delà de la quête fondamentale de justice pour les victimes, il répond à l'obligation commune d'empêcher que l'histoire ne se répète, que les leçons apprises dans la souffrance et la douleur se transforment en bénéfique non seulement pour ceux qui luttent pour cicatriser les blessures, mais aussi pour les nouvelles générations. Et ce que je dis ici, vaut tant pour la dictature de Duvalier que pour tous les crimes et exactions qui ont été commis durant les trois dernières décennies.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire et je me refuse à penser que nous ne pourrions pas parvenir à juger les bourreaux, même par principe. Tout cela commence avec une première étape qui est de se rappeler... Pourquoi est-ce nécessaire me demanderez-vous ?

- Parce qu'oublier c'est frapper et tuer la victime deux fois.
- Parce que se rappeler le passé permet d'en tirer de véritables enseignements.
- Parce qu'un peuple qui ne connaît pas sa propre histoire, ne peut se reconstruire une identité collective.
- Parce que sans mémoire, il n'y a point d'identité.
- Parce qu'il nous faut protéger le présent et construire l'avenir.
- Parce que les hommes savent qu'il n'y a pas de Paix sans Justice.

Ici, se rappeler ne signifie pas nécessairement exercer une chasse aux sorcières et d'aveugles représailles contre un ennemi acculé. Il est de toutes façons trop tard pour cela. Pour citer Alain à nouveau « *Nul ne confond la vengeance qui est l'acte de la partie lésée avec le jugement qui est l'acte de l'arbitre* ». L'arbitre, le juge, est de par sa nature neutre, et doit s'en tenir d'abord aux faits. Des faits qui, n'en déplaise à certains, sont là, tangibles, avérés, et documentés.

S'il est vrai que de nombreux témoins de ces crimes et la plupart des bourreaux n'appartiennent plus à ce monde, il n'en demeure pas moins que les faits et les conséquences des actes de ces derniers survivent. À ce titre, le Tribunal de Nuremberg reste un exemple pour nous. Nous rappelons que la plupart des criminels de la Seconde Guerre Mondiale n'ont pas été jugés, cependant Nuremberg a condamné le nazisme, jetant ainsi les bases juridiques, politiques et morales pour empêcher que cette folie meurtrière ne se répète. Nous rappelons ici qu'Haïti a ratifié le Statut de Nuremberg et que les crimes des Duvalier et de leurs préposés étaient déjà au moment de leur commission qualifiables de « Crimes contre l'Humanité ». (je profite de faire ici une parenthèse et de recommander pour approfondir le sujet la lecture de l'ouvrage fort intéressant de Me Jaceus Joseph intitulé *Le Procès de Duvalier pour Crimes contre l'Humanité* ». Un jugement est toujours possible en l'état actuel de notre droit positif et du droit international pénal, et pourrait même être rendu via une justice transitionnelle, sachant que le « véritable » jugement est toujours moral, et s'inscrit au patrimoine universel des peuples et de l'Histoire. Il suffit d'un peu de volonté.

Mais pour y parvenir il faut que nous nous soyons préalablement débarrassés des mécanismes de l'impunité et que le désastre social et économique en découlant ait été évalué. Nous ne pouvons nier les conséquences funestes de cette culture d'impunité dans laquelle la société haïtienne se vautre. Certes, elle a son explication historique, cependant il est de notre devoir de rompre avec ce cercle vicieux, car nous ne pouvons continuer à fermer les yeux et tolérer cette apologie du crime qui confère aux coupables non seulement le sentiment d'être intouchables mais aussi la faculté de se faire passer eux-mêmes pour des victimes. C'est bien cette culture de l'impunité qui entraîne une chute de la morale populaire : l'honnêteté

passé pour une tare alors que les criminels, eux, restent libres, confortés dans leur conviction que l'acte terroriste, accompli dans le cadre et au nom de l'État, était justifié et vaut bien n'importe quel autre exécuté au même titre.

Lorsque l'État lui-même obstrue et bafoue la connaissance de la vérité et la quête de justice, il fait obstacle à la possibilité de récupérer des valeurs essentielles qui ont été perdues pendant ces années de plomb. Il s'ensuit alors une perte de sens, car les pourquoi de cette souffrance vécue, à laquelle on ne trouve pas de raisons, n'ont pas leurs parce-que....

La lutte contre l'impunité contribue donc à rétablir les valeurs communes d'une société, à affirmer la supériorité de l'ordre sur le chaos, et participe ainsi en premier lieu à l'accomplissement du devoir de mémoire. Il est communément admis que cela constitue la première étape dans la construction de la paix après un conflit quel qu'il soit. Et tant que nous, Haïtiens, ne nous serons pas adonnés à l'exercice, nous sommes condamnés à assister au déclin de notre société, à la déchéance de notre pays et à entendre cette génération amnésique encenser les temps de l'ère Duvalier, tout en assistant d'ailleurs au cautionnement des crimes des dirigeants actuels. Si nous ne tentons pas, d'enseigner, de comprendre ce qui s'est passé et d'en faire une large diffusion, et ce dès le plus jeune âge dans nos écoles, nous continuerons d'entendre des « *Vive Duvalier, Duvalier pat pi mal pase sa, sa ki vin apre yo pa pi bon* », et de voir leurs descendants et héritiers se promener comme des paons sur la place publique comme si de rien n'était. Mais, surtout nous continuerons de voir les bourreaux d'une autre ère, d'un autre acabit à mener leur petite vie tranquille, sans crainte de poursuites judiciaires, car « *Tout moun gen grenn zanno kay òfèv* », n'est-ce-pas ?

Les partisans de l'attitude amnésique ou négationniste aiment à répéter que revenir sur les événements passés, c'est raviver les blessures, au lieu de les cicatrifier véritablement. Mais l'expérience historique montre qu'il ne suffit pas de laisser au temps le soin de guérir les plaies, que le mal reste enraciné dans la conscience nationale, perdure et évolue en l'absence de pardon, acte fondamental à toute réconciliation nationale. Un pardon qui pour être sincère, ne peut se construire que si la vérité est révélée au grand jour, et que la victime parvient à identifier son bourreau. Nous savons, tous au fond de nous-mêmes, que la situation socio-politique et économique actuelle de notre pays, que notre sombre présent, sont bien le fruit de toute cette Histoire et de tous les mauvais choix qui ont suivi.

En préparant mon intervention de ce matin, j'ai découvert Michel Warschawski, journaliste et militant pacifiste israélien, et cet extrait du discours qu'il prononça lors de la réception du Prix 2012 des Droits de l'Homme de la République française, que je souhaite partager avec vous : « *L'impunité, beaucoup d'entre vous sont des parents, certains déjà des grands-parents, les petits-enfants sont là, l'impunité, nous le savons, est le plus mauvais service qu'on puisse faire à nos enfants. Lorsqu'ils commettent des méfaits, il faut les punir ! Pour leur bien ! Je n'ai jamais aimé cette expression "qui aime bien châtie bien" mais il y a un acte d'amour dans la punition, un acte de responsabilité parce que sinon, si on est dans l'impunité, si on ne met pas de barrières, on ne sera stoppé que le jour où l'on se fracassera la tête contre le mur.* »

Dans la même lignée, Jean-Paul Sartre, président exécutif du Tribunal Russell, connu également sous le nom de Tribunal de Stockholm, affirmait que « *Pour aimer les hommes, il faut détester fortement ce qui les opprime* ».

Je vous laisse donc méditer sur ces derniers propos auxquels j'ajoute la question suivante : *quand commencerons-nous à aimer véritablement notre pays et nos frères, et surtout à nous aimer nous-mêmes en tant qu'individus, en tant que peuple ?* La réponse apportera sans doute la solution à beaucoup de nos problèmes. Elle nous évitera peut-être de courir directement et définitivement à la catastrophe, prévenant ainsi notre suicide social.

Merci

*Geneviève Michel
Pèlerin, le 24 avril 2019*